



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://www.ufpweb.org/fr/spip.php?article24>

Ely Ould Mohamed Vall devant les Maires : Pour le vote Blanc

- Z - Archives - Présidentielle 2007 - CMJD et gouvernement de transition - Discours de Ely au congrès des maires - Les réactions au discours de Ely au Congrès des Maires -



Date de mise en ligne : lundi 29 janvier 2007

Union des Forces de Progrès

Ely Ould Mohamed Vall devant les Maires

La scène nationale qui grouillait de rumeurs, de supputations et de suppositions a été enfin édiflée sur la position des militaires du CMJD, notamment par rapport à tout ce qui se disait sur une éventuelle prolongation de la transition. Le Chef de l'Etat, le Colonel Ely Ould Mohamed Vall, après plus d'un mois de silence assourdissant, voire inquiétant, s'est adressé aux Mauritaniens, saisissant l'occasion du VIème Congrès des Maires de Mauritanie. Une nouvelle notion tout trouvée semble être un appel du pied pour le vote blanc. Est-ce la nouvelle voie pour une inédite troisième voie pouvant aboutir à un prolongement de la transition au lendemain d'un deuxième tour désormais pouvant se terminer sans vainqueur ?

Se départissant d'une langue de bois qui caractérisait les derniers mois de la transition, le Chef de l'Etat qui s'adressait aux Maires samedi dernier au Palais des Congrès, a essayé d'être le plus clair possible. Du moins sur le point relatif au respect du calendrier électoral. Selon lui : « tout se déroulera dans les délais et dans l'esprit du changement du 03 août ». Il ajoutera qu'il reviendra aux Mauritaniens de choisir l'homme à qui ils confieront leur destin, appelant le peuple à choisir « selon les intérêts suprêmes de la Mauritanie, et de la Mauritanie seulement ». Le Chef de l'Etat a en outre fustigé les propos des uns et les supputations des autres, tous ceux qui voulaient tirer la transition vers son camp. Ceux qui soutenaient une prolongation de la transition en se fondant sur des rumeurs et des oui-dire ont été gentiment éconduits. Ceux par contre qui avaient trop élevé la voix ont été quelque part assumés à des dissidents pour avoir proféré des menaces à peine volée du genre « nous n'accepterons pas que le processus de transition soit interrompu » ou encore « le gouvernement et les autorités de transition ne doivent plus prendre de décisions engageant l'avenir du pays, ou nommer ou démettre des personnes ». Le Chef de l'Etat s'est montré presque furieux de ce « défi » lancé à « l'Autorité ». Il a appelé les partisans d'un camp et de l'autre à recourir à la loi et à la loi seulement pour résoudre les divergences et les conflits. Le Chef de l'Etat balayera d'un revers de main les rumeurs ayant fait état d'un accord présenté comme imminent entre le pouvoir militaire et quelques partis et groupes politiques en vue de prolonger la transition, de dissoudre le gouvernement de transition, de composer un gouvernement d'union nationale ; ce qui ouvrirait la brèche aux militaires de rester un peu plus longtemps au pouvoir en prolongeant la transition. Il allait sans dire que le délai de la présidentielle de mars devait être, selon cette logique, repoussé aux calendes ... militaires ! Le Chef de l'Etat a annoncé que les militaires ne soutiennent aucun candidat et que les élections se dérouleront dans la transparence la plus absolue.

Incertitude Le Chef de l'Etat a surpris plus d'un observateur par la lecture un peu tirée des cheveux des dispositions de l'article (26 ???) de la constitution de juillet 91 amendée par référendum le 25 juin 2006. Selon lui, cette disposition impose la majorité absolue des voix exprimées au premier et en cas de nécessité au second aussi pour installer le nouveau président de la République. Cette lecture, assez politique des dispositions de la constitution a inspiré le Chef de l'Etat à demander aux Mauritaniens « d'user et d'abuser » de leur droit au vote. Il leur a amicalement suggéré de « retenir » leur confinement à l'un ou à l'autre des candidats en faisant recours au bulletin blanc. Dans ce cas, la logique qui s'imposerait, si l'interprétation présentée par le Colonel Ely est la bonne, est la prolongation de fait de la transition. Pour une période de combien de temps ? La constitution ne l'a pas fixé. Alors, le CMJD et son gouvernement de transition devraient rempiler pour une seconde « législature » dont ils seront les maîtres à fixer la durée et les dates du scrutin qui s'imposerait. Ils pourraient même, dans ce cas, reprendre tout le processus électoral, abroger l'ordonnance interdisant aux membres du CMJD et du gouvernement de se présenter. Ainsi, il semble presque clair, que le Chef de l'Etat ne verrait pas d'un mauvais oeil que les Mauritaniens le plébiscitent à la prochaine présidentielle en faisant gagner le bulletin blanc. Imposant sa lecture du texte fondateur de la République, il pourra rempiler. La transition avec lui. Les constitutionnalistes de l'ombre qui auraient siégé deux semaines durant selon la rumeur, ont pu trouver la prouesse de sauvetage. Même si logiquement, toute élection (même en Mauritanie) se termine toujours, en cas de deuxième tour, par une nette victoire de l'un des protagonistes sur son adversaire. D'ailleurs, ce n'est pas pour rien que Ould Taya avait toujours tué le jeu électoral aux

présidentielles dès le premier tour !

Mise en garde Le Chef de l'Etat a tenu aussi à s'adresser aux candidats qui se sont déjà présentés, notamment ceux qui ont osé exprimer une position claire et tranchée - par rapport à deux questions diplomatiques qui tiennent le Mauritanien à coeur, à la retenue - et au refus de la démagogie. Il a affirmé que les « positions diplomatiques ne sont pas des thèmes de campagne ». Les deux questions semblent être celles des relations avec Israël et le retour à la CEDEAO. Le Chef de l'Etat a recommandé de « dépassionner » les questions et de chercher d'abord l'intérêt de la Mauritanie. La réflexion est certes généreuse, mais le président qui sera élu, gouvernera en fonction d'un programme et sur la base d'engagements. Une fois aux commandes, il affrontera les réalités du pouvoir qui ont fait découvrir au Colonel Ely lui-même les impératifs d'un réalisme (ou d'un irréalisme) qui finit toujours par s'imposer. Vouloir ancrer sa vision par rapport à deux points qui font presque l'unanimité au sein de la communauté nationale en dit aussi long sur l'amertume que ressent le Colonel Ely de transmettre le fanion à un homme qui n'a pas la même vision que lui. La seconde remontrance du Colonel Ely contre les candidats qui vont bientôt descendre dans l'arène est relative à l'armée qui, selon lui, doit rester loin du jeu et des débats politiques. Il ajoutera que « l'armée ne demande rien à personne ». Le Colonel Ely, arrivé à la tête de l'Etat par un coup d'Etat, semble subitement oublier que l'institution militaire est le principal acteur politique dans le pays depuis 1978. Aujourd'hui, elle s'apprête à remettre le témoin à une classe politique qui cherche les voies et moyens de la tenir désormais à l'écart du jeu politique, tout en la mettant en confiance. Une chose est sûre à ce sujet, l'avenir de la démocratie en Mauritanie dépendra d'abord de l'avenir de l'armée. Si celle-ci réussit à se transformer en une institution républicaine loin des débats et des choses de la politique, le pays trouvera la voix qui lui sied, le cas contraire, ce sera toujours le statut qui ante. Et plus que tout autre acteur, cette mutation dépendra d'abord des responsables du CMJD qui devraient, eux aussi, une fois leur mission terminée de s'abstenir d'instrumentaliser l'armée pour leurs ambitions personnelles sous un prétexte ou un autre.

Omission A la surprise générale, le Président du CMJD n'a pipé, tout au long de son discours, aucun mot sur la neutralité des militaires dans le jeu en cours, confortant ainsi l'opinion selon laquelle le CMJD est un acteur hautement intéressé par l'issue de la présidentielle. Les seules références à cet état seront perceptibles lorsqu'il reconnaîtra en substance que les suffrages du peuple seront strictement respectés. Le terme « neutralité, ne sera lui jamais prononcé. Le démenti d'un soutien ouvert et affiché de certains membres du CMJD pour un candidat que tout le monde accorde à désigner comme étant Sidi Ould Cheihh Abdallahi ne pouvait être dément de manière si laconique. D'ailleurs, certains observateurs remarquent que la neutralité tant souhaitée a été écorchée à partir du moment où des membres du CMJD s'obstinent, du moins jusqu'aux derniers jours, à mener une campagne ouverte en faveur de ce candidat à toute occasion. L'appel presque volé à plébisciter le nul est certes dangereux, car il ouvre la page d'une incertitude grave sur l'avenir du pays, mais aussi pénalise Sidi Ould Cheikh Abdallahi en premier lieu. D'autant que l'homme d'Aleg (ou des militaires) avait déjà commencé à se mettre dans la peau du futur président de la République. Ainsi donc, le discours du Chef de l'Etat devant les maires n'aura pas permis de dissiper les doutes, d'apaiser les craintes, mais plutôt d'ouvrir les perspectives d'une nouvelle incertitude. La troisième voie qui s'était incarnée dans les indépendants dépendants aux législatives sera-telle remplacée par l'appel au bulletin blanc ? De la réponse à cette question dépendra l'avenir de ce qui reste de la transition.

Oumar El Moctar L'Authentique Quotidien n°427 du lundi 29 janvier 2007